AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Appareil indépendant
de chauffage au bois

ALEC - MAJ : 16 NOVEMBRE 2022

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE / Qualifications et domaines (Qualibat, Qualit'EnR ou équivalent)

- Nom et prénom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- Date de visite pour établissement du devis
- Date de début des travaux

Installation d'un appareil indépendant de chauffage au bois	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA

Travaux de performance énergétique
Installation d'un appareil indépendant de chauffage à granulé ou à bûche (poêle, insert, foyer fermé ou cuisinière) :
• Marque et modèle,
• Puissance(s) ou plage de puissance,
• Appareil labellisé Flamme Verte 7 étoiles OU équivalent correspondant aux conditions d'éligibilité :
  • Rendement ≥ 75 % pour bûches et 87 % pour granulés
  • Efficacité énergétique saisonnière (Etas) ≥ 66 % pour bûches et 80 % pour granulés
  • Emission de monoxyde de carbone (CO) ≤ 0,12 % / 1 500 mg/Nm³ pour bûches et ≤ 0.02 % pour granulés / 300 mg/Nm³
  • Emission de particules ≤ 40 mg/Nm³ pour bûches et ≤20 mg/Nm³ pour granulés
  • Emission d'oxydes d'azote (Nox) ≤ 200 mg/Nm³
  • Emissions de composés organiques gazeux (COG) ≤ 120 mg/Nm³ pour bûches et ≤ 60 mg/Nm³ pour granulés
• Sous les normes NF EN 13240 ou NF 14785 ou EN 15250 (poêle), normes NF EN 13229 (insert), normes NF EN 12815 (cuisinière).
Calorifugeage des conduites d'eau chaude : classe isolant > 3 selon norme NF EN 12828.
Installation d'appareils de régulation et de programmation de chauffage.
Main d'œuvre
	Fourniture
	
	Fourniture et pose
	Fourniture
	Pose
		Forfait
		
		Mètres linéaires
		Matériel
		Heures / forfait
				5,5

Travaux induits par les travaux de performance énergétique (à détailler et lister) Exemples : déplacement, installation, échafaudage, dépose et mise en décharge des ouvrages, génie civil liés à l'installation de l'équipement (carottage et socle), adaptation divers de l'existant (local, toiture, plomberie, électricité, émetteurs de chaleur, tubage, alimentation et stockage du combustible), modifications réseaux d'électricité et de plomberie, installation d'un ballon tampon, raccordements, vidange, désembouage, équilibrage, plâtrerie et peinture de remise en état (dégradation), VMC, entretien, vérification et réparation.	Fourniture et pose	Forfait Heures Mètres linéaires M²		5,5
Autres travaux (non liés à la performance énergétique) Exemples : création ou installation d'une ventouse, d'un conduit de fumée, d'un vase d'expansion, d'un émetteur de chaleur, d'un silo de stockage, mise en décharge des matériaux de calorifugeage et des systèmes de régulation, plomberie diverse.	Fourniture et pose	Forfait Heures Mètres linéaires M²		10

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention (7 jours minimum après la signature du devis)

En orange : mentions obligatoires pour l'obtention des aides financières

Lieu, date et signature du client
+ mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »
+ mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT
Le ou les taux de TVA
Somme à payer TTC

Conditions de paiement :
30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise
+ mention « lu et approuvé »

IMPORTANT : Ce document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et les travaux induits. Ce document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire. Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'administration fiscale. Sources : BOI-TVA-LIQ-30-20-90-20-20140929 ; BOI-TVA-IMM-10-10-10-20-20140929 ; BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30-20140919.

L'assurance Professionnelle / Le nom et adresse de l'assureur / Couverture géographique du client / Forme juridique – Capital social – Numéro d'immatriculation – TVA intracommunautaire Coordonnées et modalités de recours à un médiateur de la consommation (pour les clients particuliers).

10 Promenade Émilie du Châtelet 54 000 NANCY – 03.83.37.25.87 – info@alec-nancy.fr

Avec le soutien de
climaxion
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
La Région GrandEst
MEURTHE MOSELLE
métropole GrandNancy
Sel & Vermois
SEILLE GRAND COURONNE